



Trouble de voisinage avec animaux

Par **dadoo449**, le **20/01/2012** à **22:01**

Bonjour,rnrnJe m'adresse à vous suite un litige avec mon voisin. Effectivement voisin à fait construire un batiment en face de ma veranda à ciel ouvert. On s'est donc arrangé a l'amiable en rédigeant un contrat pour qu'il entreprenne des travaux sur notre mur commun pour récupérer ma luminosité . Je possède 3 chats qui avaient l'opportunité de sortir dans la rue pour uriner et se promener, grace au ciel ouvert de la véranda, par le biais de leur jardin. Comme il a rebouché la véranda suite aux travaux il a installé une châtière sur notre mur commun pour que mes chats continue a sortir par le biais de leur jardin (la construction de la châtière n'etait pas stipulée dans le contrat). Cependant son amie a acheté une voiture décapotable et un de mes chat aime dormir sur le capot . A la place d'utiliser un repulsif, ils ont bloqué la châtiere et mes chats se retrouvent bloqués, ils miaulent, ils urinent partout dans la maison. Est ce qu'il a le droit de faire cela ? Le fait que ce soit lui qui ait entrepris de construire une châtière ne doit-il pas par la laisser libre par obligation naturelle ? dans l'attente de votre reponse. rnrnMerci.

Par **chris_idv**, le **22/01/2012** à **07:48**

Bonjour,rnrnCe sont vos chats et c'est donc votre problème.rnrnCordialement,